



25 mars
2025

Mayotte nécessite un réel soutien !

Suite à la catastrophe climatique qui a touché Mayotte, le gouvernement a été prompt à leur promettre un soutien sans faille. Force est de constater qu'il a été aussi prompt à oublier ses promesses !

Pour la DGCCRF, aujourd'hui, il ne reste plus qu'un seul un agent sur place. Des renforts ont dans un premier temps pu venir de La Réunion mais les collègues réunionnais ont également leurs propres missions à assurer. Ainsi, le 13 mars dernier, la DGCCRF a fait un appel à renforts sur l'ensemble du territoire pour assurer les missions prioritaires et la continuité du service. Si l'intention est louable, il manque les moyens pour que ce soutien soit effectif !

Actuellement, un seul logement disponible, donc il ne pourrait y avoir qu'un seul renfort à la fois. Le logement est fourni gracieusement, mais les frais de repas midi et soir sont seulement indemnisés à hauteur du forfait de 20€ / repas. Quant au transport, il est pris en charge par l'administration....

Au final, une bien maigre consolation pour les agents qui voudraient se mobiliser pour soutenir notre collègue mahorais dans un contexte particulièrement difficile. Alors même qu'un tel déplacement engendre forcément des frais et des aménagements de la vie personnel des agents. Outre les difficultés dues à la catastrophe climatique, il n'y a sur place ni hiérarchie ni contentieux, mais la pression préfectorale est forte pour l'établissement de procédures contentieuses.

Sans réel dédommagement de l'investissement des collègues volontaires par une prime exceptionnelle et conséquente, notre collègue mahorais risque de demeurer bien seul ... Ce qui n'est pas acceptable !

CCRF FO revendique la mise en place d'une véritable prime exceptionnelle en de l'effort fourni par les agents qui seraient volontaires.

CCRF FO avec le concours de **FO Finances** alerte le Secrétariat Général de Bercy sur les difficultés pour maintenir les missions de la DGCCRF à Mayotte. Dans le contexte, ces missions sont pourtant primordiales pour nos concitoyens mahorais, il s'agit notamment de contrôles relatifs à l'information du consommateur, aux informations sur les fruits et légumes, au respect du prix plafond réglementé des eaux embouteillées et des règles de facturation et de concurrence.

CCRF FO alerte également sur les risques de dérives en l'absence de contrôles sur ces missions pourtant essentielles pour l'ensemble des mahorais en l'absence d'une présence suffisante d'agents CCRF sur place.



Syndicat national des personnels CCRF FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

Email : fo@dgccrf.finances.gouv.fr

<http://www.ccrf-force-ouvriere.fr>